

COMMUNIQUE



Le 12 février 2010

Eurotunnel prend note de la publication du rapport demandé par Eurostar à M. Christopher Garnett, administrateur de Transport for London, et à M. Claude Gressier, administrateur de la SNCF, à la suite des pannes de cinq trains Eurostar survenues lors de l'épisode neigeux de décembre 2009.

Eurotunnel constate avec satisfaction que le rapport confirme que la sécurité des passagers et la conduite des opérations d'évacuation ont été assurées de manière efficace par Eurotunnel et les pouvoirs publics dans le tunnel sous la Manche.

Eurotunnel va maintenant étudier en détail les conclusions de ce rapport.

Sans attendre, Eurotunnel est néanmoins d'ores et déjà prêt à partager avec Eurostar son expertise en matière de protection des locomotives¹ contre la neige afin d'éviter que de tels incidents se reproduisent. Dans le même esprit, il sera proposé à Eurostar, s'il souhaite le financer, que le contrat GSM-R qu'Eurotunnel a signé le 15 décembre 2009 avec Alcatel-Lucent en vue de migrer l'actuel système de communication ferroviaire vers le numérique soit étendu aux communications publiques GSM-P.

Même si cela n'entre pas dans le cadre de ses responsabilités, Eurotunnel s'engage à apporter son soutien à Eurostar pour la mise en oeuvre des recommandations visant à améliorer son service aux passagers, tout en veillant à maintenir l'intégrité des procédures existantes en matière de sécurité dans le Tunnel.

¹ CCAM : Closed Circuit Air Management